

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1119633
Date : 19/08/2026
Contact : BERTHY Damien

UCI AURA CONSTRUCTEL RCC
1 RUE JEAN BAPTISTE COROT
BP
PORTES LES VALENCE

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée : Conforme à la PI du 19/08/2026 Date et signature : (Nom et qualité) Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel  Philippe BENIT Le 19/08/2026 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux
15590 VELZIC - RD17.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	18		m. d'alvéole	54	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Gestionnaire de voirie :77856 Conseil Départemental du Cantal

Commentaires : Réalisation de 2 fouilles sous accotement car les 3 conduites existantes sont cassées ou bouchées à 2 endroits
Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux : 01/09/2026
Durée prévisible des travaux : 15 Jour(s)
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 17

Demande de: Constructel pour ORANGE

Objet de la demande: Fouilles pour le tirage de la fibre

Commune(s): VELZIC Lieu-dit : Lavergne Nègre

Le 18 août 2026, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Gilles OUSSET représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac
Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses
					Sous chaussée	Sous accotement		Sous fossé	Sous trottoir	
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée			
17	Cat. 2	Au PR9+030	D	TT	2x2m					En rive Schéma 6-2 en priorité Si passage sous chaussée Schéma 7
		Au PR9+530	D	TT	2x2m					En rive Schéma 6-2 en priorité Si passage sous chaussée Schéma 7

* Techniques :
TT = tranchées traditionnelles
TE = tranchées étroites
FD = Forage dirigé
F = Fonçage
SA= Supports aériens

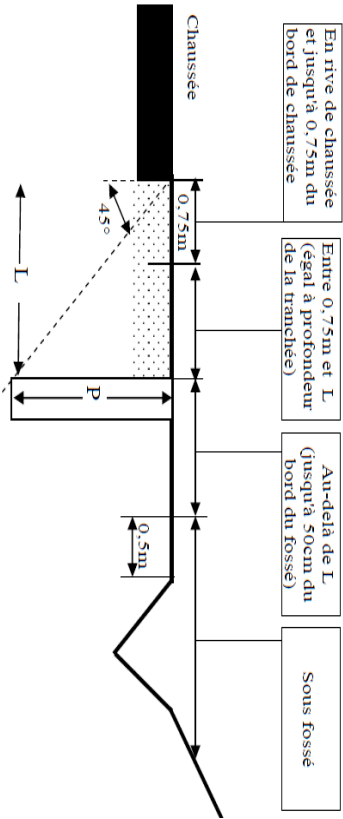


Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

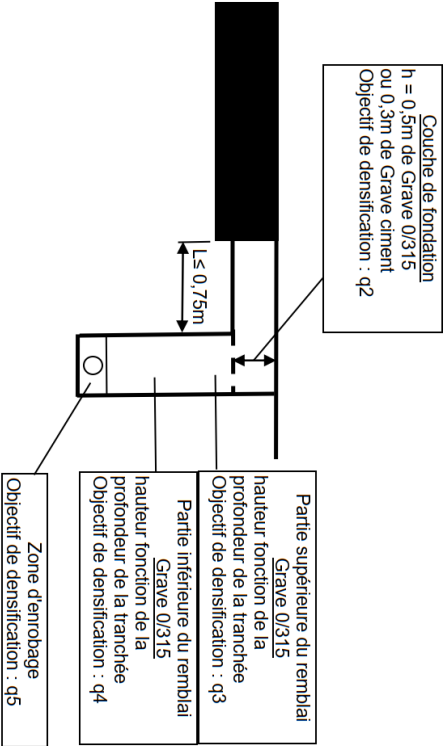


Schéma n°7 Tranchée isolée sous chaussée de toutes les RD (cat. 1, 2 et 3) (projet à faible impact type branchement particulier)

